

JOURNAL DE MONACO

Bulletin officiel de la Principauté



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Erratum à la loi n° 1.534 du 9 décembre 2022 modifiant certaines dispositions du Code pénal et du Code de procédure pénale relatives à l'instruction et au pourvoi en révision en matière pénale, publiée au Journal de Monaco n° 8.621 du 16 décembre 2022.

N° journal

8640

Date de publication

28/04/2023

1°) Il convient de lire, à la page 3815, au nouvel article 99-2 du Code de procédure pénale (introduit par l'article 9) : « *visée au paragraphe IV de l'article 99-1 (...)* » au lieu de : « *visée au paragraphe IV de l'article 81-7-1 (...)* » ;

2°) Il convient de lire, à la page 3821, à l'article 33 :

- « *Est ajouté (...)* » au lieu de « *Est inséré »* ;

- « (...) *après le titre XI (...)* » au lieu de « (...) *après l'article 596-6 (...)* » ;

- « *596-25* » au lieu de « *596-7* » ;

- « *596-26* » au lieu de « *596-8* » ;

- « *596-27* » au lieu de « *596-9* ».

Le reste sans changement.

TOUS DROITS RESERVÉS MONACO 2016

VERSION 2018.11.07.14